

Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Hiver 2021

**POL8216-20**  
**QUESTIONS AUTOCHTONES AU CANADA**  
**MARDI 14 H À 17 H - COURS EN LIGNE**

---

**Professeur**

**Nicolas Houde**

A-3485

Courriel: [houde.nicolas@uqam.ca](mailto:houde.nicolas@uqam.ca)

Tel: (514) 987-3000 #4699

**Disponibilité:**

Sur rendez-vous

---

**DESCRIPTIF DU SÉMINAIRE**

Identification et analyse des problèmes politiques associés à la construction historique de concepts tels la « nation » autochtone, la « communauté », les « terres publiques » et des difficultés que leur imposition en tant que norme posent au plan de la législation, des droits autochtones et des rapports entre les Autochtones et les différents paliers de gouvernement au Canada. Étude des questions particulières découlant de cette problématique générale : l'évolution des traités, le concept de territoire, les enjeux de gouvernance.

**OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

Suite au séminaire, les étudiant.es auront acquis une compréhension générale des processus ayant mené à la nécessité de négocier de nouveaux rapports entre Autochtones et non-Autochtones au Canada ainsi qu'une connaissance des enjeux et des débats d'idées liés à la négociation de ces rapports. Les étudiant.es auront développé une capacité d'analyse de problèmes politiques découlant d'interprétations divergentes de l'histoire coloniale canadienne et auront développé une capacité à préparer et diriger une session de séminaire.

## LECTURES

Les textes à lire seront distribués en classe ou seront rendus disponibles à la réserve de la bibliothèque des sciences juridiques et politiques. Les lectures obligatoires et suggérées seront identifiées en classe.

## CALENDRIER DÉTAILLÉ

Le calendrier des lectures, les thèmes abordés et les lectures sont sujets à changement.

**Thèmes supplémentaires possibles** : dimensions internationales, nationalismes, construction du concept d'autochtone, les organisations autochtones comme acteurs politiques, indigénisme, anarcho-indigénisme, notion de propriété, ressources naturelles et extractivisme, environnementalisme et autochtonie, premières nations et médias, concept d'autodétermination, enjeux d'actualité, etc.

Date	Sujet	Lectures / Activités
INTRODUCTION		
19 janv	Introduction: Qui est Autochtone? Qui sont les Autochtones?	Présentation du cours
DIMENSION STRUCTURELLE ET HISTORIQUE		
26 janv	Lectures de l'histoire Trois périodes des relations Institutions canadiennes et peuples autochtones	Dickason, O. P. 1996. <i>Les Premières Nations du Canada: depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours</i> . Sillery: Septentrion. (extraits).  Dupuis, R. 2001. <i>Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion</i> . Montréal: Boréal. (chapitre 2).  Green, J. 2004. Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une lecture autochtone du palimpseste canadien. <i>Politique et Sociétés</i> , vol. 23,

		<p>no. 1, p. 9-32.</p> <p>Benedict Kingsbury, « « Indigenous Peoples » in International Law: A Constructivist Approach to the Asian Controversy », <i>The American Journal of International Law</i>, vol. 92, n°3, 1998, p. 414-457.</p> <p>Miller, J.R. 2009. <i>Compact, contract, covenant: Aboriginal treaty-making in Canada</i>. Toronto: University of Toronto Press (chapitres 2 et 3)</p>
<p>2 fév</p>	<p>Stratégies coloniales de dépossession</p> <p>Nouvelles normes, nouveaux concepts</p>	<p>Baldwin, A. (2004). An ethics of connection: Social-nature in Canada's boreal forest. <i>Ethics, Place and Environment</i>, 7 (3) : 185-194.</p> <p>Braun, B. 2002. <i>The intemperate rainforest: Nature, culture, and power on Canada's west coast</i>. Minneapolis: University of Minnesota Press.</p> <p>Brealey, K.G. 1995. Mapping them 'out': Euro-Canadian cartography and the appropriation of the Nuxalk and Ts'Ilhqot' in first nations' territories. <i>The Canadian Geographer</i> 39 (2):140-156.</p> <p>Éthier, B. 2020. Analysing entangled territorialities and Indigenous use of maps: Atimamekw Nehirowisiwok (Québec, Canada) dynamics of territorial negotiations, frictions, and creativity. <i>The Canadian Geographer</i> 64 (1): 32-48</p> <p>Feit, H.A. 2004. Les territoires de chasse algonquiens avant leur "découverte"? Études et histoires sur la tenure, les incendies de forêts et la sociabilité de la chasse. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 34 (3):5-21.</p> <p>Huitema, M., B.S. Osborne, and M. Ripmeester. 2002. Imagined spaces, constructed boundaries, conflicting claims: A legacy of postcolonial conflict in Eastern Ontario. <i>International Journal of Canadian Studies</i> 25 (Spring):87-112.</p> <p>Luna-Firebaugh, E. M. 2002. The Border Crossed Us: Border Crossing Issues of the Indigenous Peoples of the Americas, <i>Wicazo Sa Review</i>, 17(1): 159-81.</p>

9 fév	<p>Stratégies coloniales de dépossession :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- construction des États et des discours coloniaux</li> </ul>	<p>Coulthard, G.S. 2007. Subjects of Empire : Indigenous peoples and the 'Politics of recognition' in Canada. <i>Contemporary political theory</i>, 6, pp.437-460.</p> <p>Émond, André 2005. Les mutations de la « découverte » ou l'émergence des droits des peuples autochtones en droit colonial britannique, dans <i>Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones</i>, Québec, PUL, p. 13-30.</p> <p>Fanon, Franz « Racisme et culture », <i>Présence Africaine</i>, vol. 1 n°165-166, 2002, p. 77-84.</p> <p>Harris, Cole « How Did Colonialism Dispossess? Comments from an Edge of Empire », en ligne: <a href="http://www.unc.edu/courses/2007fall/geog/804/001/Harris%202004%20How%20Did%20Colonialism%20Dispossess.pdf">http://www.unc.edu/courses/2007fall/geog/804/001/Harris%202004%20How%20Did%20Colonialism%20Dispossess.pdf</a></p> <p>Kilani, Mondher « Découverte et invention de l'autre dans le discours anthropologique », <i>Cahier de l'ILSL</i>, vol. 2, 1992, p. 3-16</p> <p>Morin, Michel <i>L'usurpation de la souveraineté autochtone</i>, Montréal, Boréal, 1997 (Chapitres 2 et 7).</p>
-------	---	---

REVENDEICATION CONTEMPORAINES : DROITS ET TERRITOIRE

16 févr	<p>Remises en question du modèle colonial :</p> <p>Livre Blanc Libéralisme et Autochtones</p> <p>Mouvements politiques, luttes autochtones de 1970 à aujourd'hui</p>	<p>Cairns, Alan C., <i>Citizens Plus: Aboriginal Peoples and the Canadian State</i>, Vancouver, UBC Press, 2000, 280p.</p> <p>Canada. 1969. <i>La politique indienne du gouvernement du Canada</i> [en ligne].</p> <p>Cardinal, H. 1970. <i>La tragédie des Indiens du Canada</i>. Montréal: Éditions du Jour (préface, chaps 1 et 3).</p> <p>Dupuis, R. 2001. <i>Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion</i>. Montréal: Boréal. (chapitre 3).</p> <p>Flanagan, T. 2002. <i>Premières Nations? Seconds regards</i>. Montréal: McGill-Queen's University Press. (chapitres 1 et 2)</p> <p>Indian Association of Alberta (c.1970) <i>Citizens plus: A presentation by the Indian Chiefs of Alberta to the Right Honourable P.E. Trudeau</i> (Edmonton: Indian</p>
---------	--	---

		<p>Association of Alberta).</p> <p>Turner, D. 2006. <i>This is not a peace pipe : Towards a critical Indigenous philosophy</i>. U. of Toronto Press (chapitres 1-2-3).</p>
23 févr	Recherche postcoloniale, recherche en milieu autochtone	<p><b>Discussion en classe concernant les projets de session</b></p> <p>APNQL 2014. <i>Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador</i>. Wendake: Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.</p> <p>Bousquet, M.-P. (2019). Les recherches-action ou collaboratives sont-elles plus éthiques? Réflexions d'une ethnologue en milieu autochtone canadien. <i>Canadian Journal of Bioethics</i>.</p> <p>Gibbs, M. 2001. "Toward a strategy for undertaking cross-cultural collaborative research", <i>Society and Natural Resources</i>, <b>14</b>: 673-687.</p> <p>Jérôme, L. 2009. Pour quelle participation? Éthique, protocoles et nouveaux cadres de la recherche avec les Premières nations au Québec. In: N. Gagné, et al. (eds.). <i>Autochtonies: vues de France et du Québec</i>, Québec: Presses de l'Université Laval, pp.471-486.</p> <p>Kovach, M. 2005. Emerging from the margins: Indigenous methodologies. In: L. Brown et S Strega, eds. <i>Research as resistance: Critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches</i>, Toronto: Canadian Scholars Press, pp.19-36.</p> <p>NAHO 2007. <i>OCAP: Ownership, Control, Access and Possession</i>. Ottawa: National Aboriginal Health Organization.</p> <p>Tuhiwai Smith, L. 1999. <i>Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples</i>. New York: Zed books and University of Otago Press (intro, chap. 1)</p> <p>UQAM. s.d. <i>Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des être humains</i>. URL: <a href="http://recherche.ugam.ca/ethique/humains.html">http://recherche.ugam.ca/ethique/humains.html</a></p>
2 mars	Semaine de lecture	

<p>9 mars</p>	<p>Remises en question du modèle colonial : Féminisme et autochtonie</p>	<p><b>PLAN DE TRAVAIL ET BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE A REMETTRE EN CLASSE</b></p> <p>Dick, Caroline. 2006. « The Politics of Intragroup Difference: First Nations' Women and the Sawridge Dispute », <i>Canadian Journal of Political Science</i>. Vol.39, 1.</p> <p>Fiske, J.-A. 1996. The womb is to the nation as the heart is to the body: Ethnopolitical discourses of the Canadian Indigenous Women's movement.</p> <p>Fiske, J-A. 2008. Constitutionalizing the space to be aboriginal women: The Indian Act and the struggle for First Nations citizenship. in Belanger, Y. <i>Aboriginal self-government in Canada: current trends and issues</i>. P.309-331.</p> <p>Gehl, L. 2003. The rebuilding of a nation: A grassroots analysis of the Aboriginal nation-building process in Canada. <i>Canadian Journal of Native Studies</i> 23 (1):57-82.</p> <p>Green, J. 2007. 'Taking account of Aboriginal feminism ', in J. Green (ed.), <i>Making space for Indigenous feminism</i> (Halifax: Fernwood), 20-32.</p> <p>Ladner, K. 2008. Gendering decolonization, decolonizing gender. Paper presented at the 80th Annual Conference of the Canadian Political Science Association.</p> <p>Lawrence, B. 2003. Gender, race, and the regulation of Native identity in Canada and the United States: An overview. <i>Hypatia</i>, 18(2), pp.3-31.</p> <p>Rose, D. B. 1996. « Land Rights and Deep Colonising: the Erasure of Women », <i>Aboriginal Law Bulletin</i> 5, 3(85).</p> <p>Simpson, A. 2014. <i>Mohawk Interruptus : Political life accross the borders of settler states</i>. Duke University Press, chapitre 6.</p> <p>St. Denis, V. 2007. 'Feminism is for everybody: Aboriginal</p>

		women, feminism and diversity ', in J. Green (ed.), <i>Making space for Indigenous feminism</i> (Halifax: Fernwood Press), 33-52.
16 mars	Luttes autochtones et stratégies contre-hégémoniques :  Toponymes, histoires orales, recherche anti-coloniale	<p>Collignon, B. 2004. Recueillir les toponymes inuit. Pour quoi faire? <i>Études/Inuit/Studies</i> 28 (2):89-106.</p> <p>Corntassel, J., Chaw-win-is et T'lakwadzi. 2009. « Indigenous storytelling, truth-telling, and community approaches to réconciliation », <i>English Studies in Canada</i>, 35(1): 137-159.</p> <p>Cruikshank, J. 2005. <i>Do glaciers listen? Local knowledge, colonial encounters, and social imagination</i>. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Desbiens, C., Hirt, I. et Collignon, B. 2020. Introduction to the special section on Indigenous spatial capital: Incorporating First Peoples' knowledges, places, and relations into mapping processes. <i>The Canadian Geographer / Le Géographe canadien</i>, 64(1): 4-9.</p> <p>Hirt, I. 2009. « Cartographies autochtones : Éléments pour une analyse critique », <i>L'espace géographique</i>, 38(2): 171-186.</p> <p>Horvath, S. et al. 2002. "The impact of the traditional land use and occupancy study on the Dene Tha' First Nation", <i>Canadian Journal of Native Studies</i>, 22(2): 361-398.</p>
COTOYENNETÉ ET DIVERSITÉ POLITIQUE		
23 mars	Modèle canadien actuel de relation avec les autochtones	<p>Adams, H. (1995) <i>A tortured people: The politics of colonization</i> (Penticton (B.C.): Theytus).</p> <p>Alfred, G.T. 1991. <i>Heeding the voices of our ancestors: Kahnawake Mohawk politics and the rise of native nationalism</i>. Toronto : Oxford University Press. 220 pages.</p> <p>Alfred, T. (2009) <i>Peace, power, righteousness : an indigenous manifesto</i> (Don Mills (ON): Oxford University Press).</p> <p>Corntassel, J., Chaw-win-is et T'lakwadzi. 2009. « Indigenous</p>

		<p>storytelling, truth-telling, and community approaches to reconciliation », <i>English Studies in Canada</i>, 35(1): 137-159.</p> <p>Coulthard, G. S. (2014). <i>Red skin white masks: Rejecting the colonial politics of recognition</i>. Minneapolis: University of Minnesota Press.</p> <p>Giroux, D. 2008. Éléments de pensée politique autochtone contemporaine. <i>Politique et Sociétés</i>, vol. 27, n° 1, 2008, p. 29-53.</p>
<p>30 mars</p>	<p>Remises en question du modèle colonial :</p> <p>Modèle de l'accommodement</p> <p>Traités modernes, cogestion, consultation</p>	<p>Cairns, A. 2000. <i>Citizens Plus: Aboriginal Peoples and the Canadian State</i>, Vancouver, UBC Press.</p> <p>Charest, P. 1992. La prise en charge donne-t-elle du pouvoir? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais. <i>Anthropologie et Sociétés</i> 16 (3):55-76.</p> <p>Farget, D. et M-P. Fullum-Lavery. 2014. « La place réservée à l'avis des peuples autochtones dans le cadre du processus de prise de décision concernant le Plan Nord. Perspective juridique interne et internationale », <i>Revue de droit de McGill</i> 59(3), p. 596-653.</p> <p>Gilbert, J. et Cathal Doyle, « A New Dawn over the Land: Shedding Light on Collective Ownership and Consent » dans Stephen Allen et Alexandra Xanthaki, dir, <i>Reflections on the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples</i>, Oxford, Hart, 2011</p> <p>Ladner, Kiera et M. Orsini. 2004. De l'«infériorité négociée» à l'«inutilité de négociier» : la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et le maintien de la politique coloniale. <i>Politique et Sociétés</i>, 23(1) : 59-87.</p> <p>Leydet, D. 2019. La mise en œuvre du principe de consentement et ses contextes. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 49(2): 15-24.</p> <p>Morissette, A. 2007. Composer avec un système imposé: La tradition et le conseil de bande à Manawan. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 37 (2/3):127-138.</p> <p>NAFA. 1995. <i>Aboriginal Participation in Forest Management:</i></p>

		<p><i>"Not Just Another Stakeholder"</i>. Ottawa: National Aboriginal Forestry Association.</p> <p>Québec. 2008. <i>Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones</i>. Québec: Secrétariat aux affaires autochtones, Gouvernement du Québec.</p> <p>Rodon, T. 2003. <i>En partenariat avec l'État: Les expériences de cogestion des Autochtones du Canada</i>. Québec: Presses de l'Université Laval.</p> <p>Touzard, H. 2006. Consultation, concertation, négociation : une courte note théorique. <i>Négociations</i>, 1(5): 69-74.</p>
6 avril	<p>Pour sortir de la dépendance :</p> <p>modèle libéral, modèle d'autonomie gouvernementale, participation publique, fédéralisme par traité troisième ordre de gouvernement</p>	<p>Cleary, B. 1993. Le long et difficile portage d'une négociation territoriale. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 23 (1):49-60.</p> <p>Flanagan, T., C. Alcantara, et A. Le Dressay. 2011. <i>Beyond the Indian Act</i>. 2nd ed. Montreal: McGill-Queen's.</p> <p>Grammond, S. 2004. L'accord Nisga'a et l'entente avec les Innus: vers une nouvelle génération de traités? In: G. Otis (dir.), <i>Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones</i>, Québec: PUL, pp.83-98.</p> <p>Papillon, M. 2006. Vers un fédéralisme postcolonial? La difficile redéfinition des rapports entre l'État canadien et les peuples autochtones. In <i>Le fédéralisme canadien contemporain: Fondements, traditions, institutions</i>, édité par A. G. Gagnon. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.</p> <p>Papillon, Martin. et Lord, Audrey. 2013. « Les traités modernes : vers une nouvelle relation ? » In <i>Les Autochtones et le Québec : Des premiers contacts au Plan Nord</i> édité par. A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. p.343-362.</p> <p>Saint-Hilaire, M. 2003. La proposition d'entente de principe avec les Innus: vers une nouvelle génération de traités? <i>Les Cahiers de Droit</i>, 44(3), pp.395-426.</p> <p>Slowey, G. 2008. <i>Navigating neoliberalism: Self-determination and the Mikisew Cree First Nation</i>. Toronto: UBC Press.</p>

		Tully, J. 1999. <i>Une étrange multiplicité: Le constitutionalisme à une époque de diversité</i> . Québec: PUL.
REVENDEICATION CONTEMPORAINES: JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE		
13 avril	Environnement Gestion des ressources Savoirs traditionnels Parcs nationaux	<p>Abele, F. 2007. Between respect and control: Traditional Indigenous knowledge in Canadian public policy. In <i>Critical policy studies</i>, edited by M. Orsini and M. Smith. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Agrawal, A. (1995) Dismantling the divide between indigenous and scientific knowledge. <i>Development and Change</i>, 26, pp.413-439.</p> <p>Barth, F. 1995. Other Knowledge and Other Ways of Knowing. <i>Journal of Anthropological Research</i>, 51(1), pp. 65-68</p> <p>Barth, F. 2002. An anthropology of knowledge. <i>Current Anthropology</i>, 43(1), pp.1-18.</p> <p>Berkes, F. (1999) <i>Sacred ecology: Traditional ecological knowledge and resource management</i>. Philadelphia: Taylor and Francis.</p> <p>Cruikshank, J. (2005) <i>Do glaciers listen? Local knowledge, colonial encounters, and social imagination</i>. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Desbiens, C. 2006. Du Nord au Sud: Géographie autochtone et humanisation du territoire québécois. <i>Cahiers de géographie du Québec</i> 50 (141):393-401.</p> <p>Houde, N. 2007. The six faces of traditional ecological knowledge: Challenges and opportunities for Canadian co-management arrangements. <i>Ecology and Society</i>, 12(2): 34 [online] URL: <a href="http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss2/art34">http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss2/art34</a>.</p> <p>Nadasdy, P. 1999. The politics of TEK: power and 'integration' of knowledge. <i>Arctic Anthropology</i>, 36(1-2), pp.1-18.</p> <p>Nadasdy, P. 2003. <i>Hunters and bureaucrats: Power, knowledge, and Aboriginal-state relations in the southwest Yukon</i>. Toronto: UBC Press.</p>

		<p>Saint-Arnaud, M., L. Sauvé, et D. Kneeshaw. 2005. Forêt identitaire, forêt partagée: Trajectoire d'une recherche participative chez les Anicinapek de Kitcisakik (Québec, Canada). <i>Vertigo</i> 6 (2):1-12.</p> <p>Sandlos, J. (2007). <i>Hunters at the margin: Native people and wildlife conservation in the Northwest Territories</i>. Vancouver: UBC Press.</p>
20 avril	Réconciliation? Regard critique porté sur les nouvelles ententes	<p>Blackburn, C. 2007. Producing legitimacy: reconciliation and the negotiation of aboriginal rights in Canada. <i>Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.)</i>, 13, pp.621-638.</p> <p>Leydet, D. 2007. Autochtones et non-autochtones dans la négociation de nouveaux traités : enjeux et problèmes d'une politique de la reconnaissance. <i>Négociations</i>. 2007-2 (no. 8), p.55-71.</p> <p>Penikett, T. 2006. <i>Reconciliation: First Nations treaty making in British Columbia</i>. Toronto: Douglas and McIntyre, chap. 18, 20.</p> <p>Woolford, A. (2005) <i>Between justice and certainty: Treaty making in British Columbia</i>. Toronto: UBC Press, chaps. 2, 6, 7.</p>
27 avr	Conclusion, synthèse, retour...	<p><b>TRAVAIL DE FIN DE SESSION À REMETTRE LE DERNIER JOUR DE LA SESSION, AVANT LA FERMETURE DU SECRÉTARIAT</b></p> <p>Suites à donner au cours</p> <p>Suggestions de lectures</p> <p>Que retirez-vous de POL-8216?</p>

## ÉVALUATION ET DATES IMPORTANTES

Animation d'une session	30%
Plan de travail, bibliographie annotée et discussion en classe	20% 9 mars
Travail de fin de session	40% 27 avril
Participation (incluant l'évaluation des pairs)	10%

## Détails

### Animation d'une session (30%)

Les étudiant(e)s auront l'opportunité de diriger une session du séminaire. Des lectures seront suggérées pour chaque thème à être abordé, incluant pour les thèmes pris en charge par les étudiant.es, mais les étudiant.es pourront décider de la façon d'aborder et de diriger la session qui leur sera assignée. Des façons d'aborder l'exercice seront suggérées en classe.

**Une courte réflexion (d'une demi-page à une page) et trois questions** seront soumises par courriel par les autres étudiant.es au plus tard à 17h00 la veille du séminaire. Ce sera à l'étudiant.e en charge de la session de décider de la façon d'inclure ces questions dans la discussion ou dans la présentation.

Le tiers de la note pour cet exercice proviendra d'une évaluation par les pairs. Les critères d'évaluation pour ce tiers seront discutés en classe. L'évaluation, **accompagnée de commentaires constructifs**, sera envoyée à l'enseignant une semaine après la session concernée.

### Plan de travail, bibliographie annotée et discussion en classe (20%)

Le but de cet exercice est de faire démarrer la réflexion pour le travail de session. Les étudiant.es remettront un document d'environ 5 pages identifiant un enjeu précis qui suscite des questions nouvelles et le problématiser. Une bibliographie annotée fera également partie du document à remettre. La bibliographie commentée consiste en une liste d'ouvrages qui seront utilisés dans le cadre du travail final. Il ne s'agit pas de présenter tous les textes qui seront utilisés, mais quelques uns parmi les plus pertinents. Un minimum de 10 publications (articles, livres, rapports, etc.) *scientifiques* devra être présenté. L'enseignant rappellera en classe ce qu'est une publication scientifique.

Les textes seront présentés en ordre alphabétique des auteur.e.s. Pour chaque référence bibliographique, il s'agira d'écrire un bref commentaire descriptif et évaluatif. L'étudiant.e identifie la thèse de l'auteur.e, l'objectif poursuivi, l'approche théorique dans laquelle se situe la publication et les conclusions du texte. L'étudiant.e indique de plus en quoi la référence sera utile au travail final.

Les étudiant.es feront de plus une courte présentation en classe de leur projet de travail, dans le but d'échanger des idées. Le sujet que chaque étudiant.e veut aborder doit recevoir l'approbation de l'enseignant. Des détails concernant le travail seront fournis en classe en début de session.

### Travail de fin de session (40%)

Le but du travail de session est d'aider au développement du mémoire de maîtrise. Environ 25 pages, 1½ interligne. Détails en classe.

### Participation (10%)

La participation active au séminaire sera faite sur la base de la pertinence et de la qualité des interventions des étudiants. Il est entendu que les étudiants doivent avoir fait les lectures identifiées comme obligatoires avant de se présenter en classe. De plus, une réflexion et trois (3) questions portant sur les sujets abordées dans les lectures obligatoires devront être envoyées par courriel à l'enseignant et à l'étudiant.e en charge de la session concernée au plus tard à 17h00 la veille de la séance.

## **RETARDS**

Les travaux doivent être remis **par courriel**, en format WORD, à moins d'avis contraire. Les étudiant.es seront pénalisés de 10% par jour de retard. Une extension sera accordée seulement en cas de force majeure, sous réserve d'un certificat médical, ou document similaire, expliquant la raison du retard. Ces documents ne doivent pas être envoyés par courriel.

## **PARTICIPATION, QUESTIONS, COURRIELS**

Ce séminaire requiert la participation active des étudiant.es. Une discussion collective portant sur le thème et les lectures de la semaine occupera la plus grande partie de chaque séance. Les étudiant.es doivent donc avoir lu les textes qui serviront de base aux discussions avant le début des rencontres hebdomadaires.

Je vous encourage à communiquer avec moi par courriel entre les séances. Veuillez noter que je ne m'engage pas à répondre aux courriels en moins de 24 heures, même si je ferai mon possible pour y répondre à l'intérieur de délais raisonnables. Il n'y a aucune garantie que je puisse répondre dans les deux ou trois heures précédent l'heure limite pour la remise d'un travail.

Les questions simples comme complexes peuvent être discutées en personne, sur rendez-vous. Vous êtes par ailleurs encouragé.es à partager en classe vos questions en lien avec la matière ou les travaux.

## **SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUE**

Les **Services à la vie étudiante** de l'UQAM (SVE) offrent plusieurs services qui peuvent aider les étudiants dans leur parcours universitaire. Par exemple, le service de soutien à l'apprentissage offre des outils, tels des suggestions d'ouvrage de référence et des ateliers, pour perfectionner les méthodes de travail. Leur page web se situe ici : <https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

Les SVE offrent également un service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap ainsi qu'un service de soutien psychologique.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

# 18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
**SPHÈRE**

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.